

UNSA-SDIS33

SYNDICAT PATS & SPP



CONTACT

TÉLÉPHONE
NOAILLE J.

06 43 78 24 31

E-MAIL



unsasdis33@gmail.com

ADRESSE

18 allée des vignes
33360
Carignan de Bordeaux

NOUS SUIVRE

SITE WEB



www.unsa-sdis33.fr

FACEBOOK



facebook.com/unsasdis33

TWITTER



twitter.com/unsasdis33

DESTINATAIRE : Monsieur le Président, Monsieur le Directeur**OBJET :** Revalorisation tickets restaurants

Monsieur le Président, Monsieur le Directeur

Notre pays traverse actuellement une période d'inflation qui met à mal le pouvoir d'achat des françaises et des français.

Les agents du SDIS de la Gironde n'échappent pas aux conséquences de ce contexte inflationniste.

Aujourd'hui, les agents de l'établissement qui ne bénéficient pas d'un service de restauration collective, peuvent disposer de titres restaurants pour un montant de 4.46€, soit 2.23€ à leur charge et 2.23€ à la charge du SDIS 33.

Ce montant, vous en conviendrez, rend impossible l'achat d'un repas décent.

Paradoxalement, les agents qui bénéficient d'un service de restauration collective peuvent accéder pour un tarif de 3,10€ (pour un PATS cat. C) à un repas complet.

La préparation de ce repas coûtant plus de 10€, la part prise en charge par l'établissement est donc bien supérieure à celle octroyée pour les titres restaurants.

Dans un souci d'équité, l'établissement peut-il se permettre de laisser subsister cette différence entre agents bénéficiant de la restauration collective et ceux n'en bénéficiant pas ?

C'est pourquoi, l'UNSA-SDIS33 vous propose de revaloriser les titres restaurant à un montant minimal de 10€, soit 4€ à la charge de l'agent et 6€ à celle du SDIS33.

Nous vous remercions par avance pour la prise en compte de notre demande et nous nous tenons disponible pour échanger à ce sujet.

Nous vous prions de croire, M. le Directeur, à nos meilleurs sentiments.

Le Secrétaire Général de l'UNSA-SDIS33
Jacques Noaille